BRETAGNE la cgt

Rapid'Info BRETAGNE

Sommaire

L'I.H.S.B., un outil C.G.T. à promouvoir

Thierry Gourlay Secrétaire du Comité Régional C.G.T. Bretagne ..p. 1

Un bref résumé de l'Assemblée Générale de l'I.H.B. p. 2

3

4

Site Internet : www.cgt-bretagne.fr
mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication : Christian PELTAIS
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992
Bimensuel - 0,15€

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE ihs Bretagne

UN OUTIL CGT A PROMOUVOIR

Lors de sa dernière assemblée générale de décembre, l'Institut Cgt d'Histoire Sociale de Bretagne a mis en avant un bilan de son action qui doit nous inviter à prendre soin de notre activité pour qu'elle serve aux générations futures.

L'articulation qui s'opère entre les enjeux d'actualité et l'archivage est essentielle pour pouvoir laisser la trace de nos actions. Trop souvent happés par l'urgence, nous ne prenons pas le temps de trier, de ranger et d'archiver.

Pourtant, quand nous sommes, toutes et tous, devant une exposition, un recueil ou une manifestation pour commémorer une période ou un évènement, nous sommes en admiration devant les actions qu'ont pu mener nos anciens et les acquis qu'elles ont permis d'obtenir.

A chaque période, les militantes et les militants de la Cgt façonnent l'avenir et chaque époque a son importance. Le mouvement syndical est un acteur incontournable de la structuration de notre société et la Cgt a une part prépondérante dans ce mouvement.

L'IHS Bretagne, ainsi que les antennes départementales, nous permettent de ne pas oublier les moments de lutte qui ont marqué notre région. Tant interprofessionnel qu'au niveau de chaque entreprise, le travail remarquable des camarades nous permet aujourd'hui de mesurer l'ampleur des efforts fournis par les militantes et les militants de la Cgt à toutes les époques.

Demain, nous remettrons notre histoire d'aujourd'hui entre les mains des générations futures, à condition que nous sachions nous organiser pour conserver l'essentiel des traces de notre activité. Parfois, les documents que nous créons pour nos combats peuvent paraître accessoires mais ils seront, demain, des morceaux d'archives qui perpétueront l'action de la Cgt et la maintiendront vivante et réelle.

Une réalité qu'il nous faut parfois rappeler tant il peut être utile pour nos adversaires de travestir l'histoire. Nos écrits, nos photos, nos vidéos, sont les témoins, les garants, de ce que nous avons dit et fait.

L'IHS Cgt, avant d'être une association, c'est d'abord des camarades de la Cgt qui œuvrent pour le respect de notre histoire commune, pour la mettre en valeur, dans l'intérêt du souvenir et de l'expérience. Non pas l'expérience pour dire aux plus jeunes comment il faut faire, mais pour tout simplement rappeler le contexte et la réalité des périodes.

L'IHS fonctionne avec les organisations de la Cgt et les militants qui adhèrent aux associations. Cela pourrait paraître mercantile d'insister auprès de chacun d'entre nous pour s'associer aux travaux des Instituts de la région si ce n'était si important pour la mémoire collective. Autant par l'adhésion que par l'apport humain, les Instituts ont besoin de se développer pour nous aider dans nos combats d'aujourd'hui.

Thierry Gourlay
Secrétaire du Comité Régional
C.G.T. Bretagne

Une assemblée générale...

...pour faire le point...

33 camarades étaient présents, représentant les 83 adhé-

rents individuels et collectifs de l'association régionale. Etaient également présents à l'assemblée : Thierry GOURLAY Secrétaire du Comité Régional, Loïc MOREL Secrétaire Général de l'U.D. C.G.T. d'Ille et Vilaine.

La participation à cette assemblée, le contenu des discussions ont confirmé l'activité de l'institut régional.

Le rapport d'activité et les orientations ont été approuvés à l'unanimité.

Les nombreuses interventions ont souligné le rôle déterminant des collectifs départementaux pour mettre en œuvre les orientations décidées par les assemblées générales de l'association, impulsées par le Conseil d'administration.

En lien avec les Unions Départementales, des initiatives sont engagées et contribuent progressivement à une prise de conscience des organisations C.G.T. ce qui se traduit par :

- **des dispositions concrètes sur la gestion des archives,**
- **des adhésions nouvelles à l'association**.

...pour valider des orientations...

L'activité décentralisée constituera un atout important pour la concrétisation des orientations validées par l'assemblée générale, notamment :

- Mieux faire connaître l'activité de l'IHS C.G.T. Bretagne en interne et en externe.
- Confirmer notre présence dans les congrès d'U.D., U.L. et syndicats.
- Mettre à profit les publications des U.D. et de la région ainsi que les sites Internet des organisations C.G.T.
- Organiser des initiatives marquantes par département (colloques sur des thèmes nationaux et départementaux, expositions, etc.).

- Poursuivre le travail de sensibilisation sur les archives en direction des militants des organisations C.G.T.
- Procéder au recensement et à l'inventaire de notre patrimoine d'archives avec pour objectif la réalisation d'une base de données régionale.
- Développer le travail avec les Archives Départementales des quatre départements.
- Renforcer l'Institut avec pour objectif de parvenir au 100 adhérents pour la fin de l'année 2013.
- Entreprendre dans chaque département un travail de recherche pour permettre l'écriture de l'histoire

sociale et syndicale sur les sujets les plus pertinents et utiles pour l'activité syndicale et revendicative d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce sens, il a été retenu :

- De lancer un travail sur la création du comité régional C.G.T. avec la collaboration des secrétaires du comité régional (4 étaient présents à l'assemblée) ainsi que d'autres camarades qui ont également assumé des responsabilités régionales.
- De travailler plus étroitement avec les universités de Bretagne,
- D'inciter les organisations C.G.T. à s'approprier leur propre histoire.

...et aller plus loin, ensemble

En lien avec les orientations validées par l'assemblée générale, l'année 2013 sera marquée par :

- **Les 100 ans de l'Union Départementale CGT du Morbihan, qui se concrétiseront par de très nombreuses initiatives.**
- **L'inauguration des nouveaux locaux de l'U.D. CGT d'Ille et Vilaine le 17 avril, avec la participation DE Thierry Le Paon.**
- **Le transfert des archives de la CGT des Côtes d'Armor aux archives départementales avec signature d'une convention de dépôt avec le conseil général.**
- **Des transferts d'archives par les organisations CGT du Finistère aux archives municipales des villes concernées ainsi que d'autres initiatives pour valoriser l'histoire sociale et départementale du Finistère.**

Sur la photo, de gauche à droite :
Jacky Colin, Président de l'I.H.S.B.,
Loïc Morel, Secrétaire Général de l'U.D. 35,
Jean-Louis Tourennes, Président du Conseil Général 35
X Directeur des Archives départementales

D'autre part, s'agissant des ressources de l'association, il a été convenu :

- **de porter des efforts en direction des organisations C.G.T. pour leur adhésion à l'association**
- **De travailler à améliorer la vente des publications de l'institut.**
- **sur la base de l'activité de l'association et de notre patrimoine syndical (archives et patrimoine immobilier), de relancer le Conseil Régional pour obtenir les aides nécessaires.**

Enfin, à l'issue de l'assemblée les 14 membres du conseil d'administration ont été élus :

Département des Côtes d'Armor

Bernard CREUZER
Guy HENRIO (secteur CGT cheminots)
Hervé LE BARS (nouvelle candidature)

Département du Finistère

Robert SALAUN
Anne-Marie QUESSEVEUR (Comité de la Maison du Peuple de Morlaix)
Alain QUESSEVEUR
Joël HEDDE
Michel COZ (nouvelle candidature)

Département d'Ille et Vilaine

Jacques COLIN
Robert SANQUER
Jean-Yves MASSON (nouvelle candidature)

Département du Morbihan

Colette PERRODO
Anne PASTUREAU
Jean Michel PASTUREAU

Ceux-ci ont ensuite élu :

Jacques COLIN,
Président de l'Institut C.G.T.
d'histoire sociale de Bretagne

Robert SALAUN
Vice-président

Colette PERRODO
Trésorière

L'assemblée 2013 se tiendra dans le département des Côtes d'Armor.